

Dans la mise à jour d'AGRINFO 82 : l'Union européenne (UE) a désormais précisé quels produits relèveront du règlement de l'UE sur la déforestation. Également, quels pays tiers peuvent s'attendre à faire l'objet d'audits alimentaires en 2027 ? Il est possible de donner son avis sur les nouvelles règles proposées concernant des exigences d'hygiène plus détaillées relatives à la viande fraîche, ainsi que sur une révision de la gestion des quotas commerciaux autonomes.

Nous vous proposons des liens vers les webinaires que la Commission européenne organisera sur ses lignes directrices récemment publiées, destinées à aider les partenaires commerciaux à se préparer au règlement sur le travail forcé.

Par ailleurs, sur AGRINFO, notre guide récemment publié sur l'exportation de produits de la pêche vers l'UE est désormais disponible en français, en espagnol et en portugais ; une nouvelle étude sur l'autorisation des aliments traditionnels vient également d'être publiée en espagnol et en portugais.

NOUVEAUTÉS

Événements



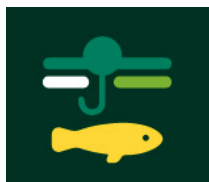
Prochains webinaires de la Commission européenne

Cliquez sur les liens ci-dessous pour vous inscrire à deux [webinaires](#) organisés par la Commission européenne sur le règlement relatif au travail forcé, qui entrera en vigueur le 14 décembre 2027.

Du défi à l'action : préparez-vous à la mise en œuvre du règlement sur le travail forcé –

- [Secteur agroalimentaire](#) – **mardi 17 novembre 2026**, de 14 h 30 à 16 h 30 CET [UTC+2]
- [Secteur de la pêche](#) – **mardi 24 novembre 2026**, de 14 h 30 à 16 h 30 CET [UTC+2]

Nouveaux règlements ou politiques de l'UE proposés et en cours d'élaboration



Droits de douane et contingents

L'UE propose une prolongation d'un an des contingents tarifaires autonomes actuels pour certains produits de la pêche destinés à la transformation (période 2024-2026) – entrée en vigueur prévue à partir du premier trimestre 2027

[Lire](#)

Donnez votre avis sur les modifications proposées



Sécurité alimentaire

L'UE va fixer des exigences plus précises concernant la congélation de la viande fraîche de mammifères terrestres (ongulés) – commentaires à envoyer jusqu'au **5 octobre** (plateforme « Donnez votre avis » de l'UE) et **3 novembre** (Organisation mondiale du commerce)

[Lire](#)



Droits de douane et contingents

Consultation publique de l'UE sur la révision du régime des suspensions tarifaires autonomes et des contingents – commentaires à adresser à l'UE jusqu'au **8 octobre**

[Lire](#)

Modifications récemment publiées et dates d'application



Contrôles officiels

L'UE présente son programme d'audit alimentaire pour 2027

[Lire](#)



Déforestation

L'UE précise quels produits doivent répondre aux exigences du règlement EUDR

[Lire](#)



Travail forcé

L'UE publie des lignes directrices sur le nouveau règlement relatif au travail forcé – applicable à partir du **14 décembre 2027**

[Lire](#)



Additifs alimentaires

L'UE autorise et renouvelle l'autorisation de certains additifs alimentaires pour animaux, et apporte des modifications à certaines autorisations existantes

[Lire](#)

Publications AGRINFO – mises à jour linguistiques



Pêche

Nouveau guide AGRINFO : *Exportation de produits de la pêche vers l'Union européenne : introduction aux réglementations européennes actuelles et à venir* – désormais disponible en [français](#), en [espagnol](#) et en [portugais](#)



Aliments traditionnels

Nouvelle étude AGRINFO sur les impacts réglementaires : *Aliments traditionnels : implications du processus d'autorisation des nouveaux aliments de l'UE pour les pays accédant au marché européen* – désormais disponible en [espagnol](#) et en [portugais](#)

AGRINFO propose un service d'information régulier qui vous tient au courant de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE susceptibles d'avoir un impact sur les chaînes de valeur agricoles dans les pays à faibles et moyens revenus. Cet e-mail contient des liens vers notre site web www.agrininfo.eu/fr, où nous proposons des résumés clairs des changements récents et à venir, ainsi que des mesures que les entreprises ou les autorités doivent prendre pour se conformer aux nouvelles règles. Si vous avez besoin de plus d'informations, les parties prenantes éligibles dans [les pays cibles](#) d'AGRINFO peuvent adresser [leurs questions](#) directement à l'équipe AGRINFO.



Le programme AGRINFO est mis en œuvre par COLEAD et financé par l'Union européenne. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de COLEAD et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

AGRINFO vous tient informé de l'évolution des politiques, réglementations et normes de l'UE ayant un impact sur le commerce agroalimentaire. Il fournit aux partenaires commerciaux des pays à faibles et moyens revenus des résumés clairs sur le « quoi, pourquoi et quand » des changements récents et à venir, ainsi que sur les mesures nécessaires pour s'adapter aux nouvelles règles.

> [S'abonner aux mises à jour d'AGRINFO](#) <